



Journal Homepage: -www.journalijar.com

INTERNATIONAL JOURNAL OF ADVANCED RESEARCH (IJAR)

Article DOI:10.21474/IJAR01/18058
DOI URL: <http://dx.doi.org/10.21474/IJAR01/18058>



RESEARCH ARTICLE

MODES D'UTILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE ET TEMPS DE TRAVAIL DES MEMBRES DES MENAGES DANS LA REGION DE TAHOUA AU NIGER

Moussa Dit Kalamou Mahamadou¹, Soumana Boubacar², Kiari Fougou Hadiza³ and Yamba Boubacar⁴

1. Département d'Agriculture en Zones Arides, Université d'Agadez, Institut Universitaire de Technologie, Agadez, Niger.
2. Département d'Economie et Sociologie Rurale, Université Abdou Moumouni, Faculté d'Agronomie, Niamey, Niger.
3. Département Eau et Ressources Halieutiques, Institut Supérieur en Environnement et Écologie de l'université de Diffa, Niger.
4. Département de Géographie, Université, Abdou Moumouni, Faculté des Lettres et Sciences Humaines BP: 419 Niamey, Niger.

Manuscript Info

Manuscript History

Received: 31 October 2023

Final Accepted: 30 November 2023

Published: December 2023

Key words:-

Farm Workforce, Working Time, Agriculture, Households

Abstract

The article deals with the modes of use of agricultural labor and working time in agricultural production. The analysis of the labor force which is presented in two forms; the family and extra-family labor force. The latter provide employment followed by working time divided according to activities. The heads of the households decide on the execution of the various cultivation operations and off-farm activities. The study is based on a stratified, reasoned sample of 420 heads of household, drawn according to the demographic weight of the localities in this region. It is based on a diagnosis aimed at studying the impact of land dynamics in the fight against land insecurity and household poverty in the study region. The analysis shows that the average number of agricultural workers per household is 6. The extra-familial labor force consists of salaried workers and mutual aid. Also, 30% of heads of household use salaried labor, the number of which varies from 1 to 5 and concerns all sexes. Thus, 83% of households use salaried labor, 8% use mutual aid, and 6% use mixed labor. Only 2% of the working population work full time, 39% half time and 1% part time.

Copy Right, IJAR, 2023,. All rights reserved.

Introduction:-

Selon la FAO, de façon générale, dans les exploitations agricoles (entreprises agricoles ou petites unités d'exploitation agricole), la main-d'œuvre peut être seulement du personnel salarié; seulement des membres de la famille ou une combinaison de deux types de main-d'œuvre. La main-d'œuvre constitue l'un des facteurs essentiels de production qui fera l'objet d'une analyse dans ce point. [1] Dans la région de Tahoua, elle se présente sous deux formes; la main-d'œuvre familiale et extra-familiale (salarie et entraide). La main-d'œuvre familiale varie d'une exploitation à une autre, en fonction de la taille de l'exploitation [2]. La moyenne est d'environ 6 actifs agricoles par ménage. La main-d'œuvre extra familiale concerne le salariat « Namtaka ou Ganoma » et l'entraide ou « Gayya » en Haoussa. En effet, cette main-d'œuvre salariée intervient tout le long de la chaîne de production.

Corresponding Author:- Moussa Dit Kalamou Mahamadou

Address:- Département d'Agriculture en Zones Arides, Université d'Agadez, Institut Universitaire de Technologie, Agadez, Niger.

Les terres agricoles dont disposent les ménages se composent des champs et jardins. Il ressort que les ménages masculins et féminins ont des parcelles avec des superficies variables qui atteignent jusqu'à 15 hectares pour les champs et 3 hectares pour les jardins. Les ménages féminins ne disposent en moyenne que de 2 hectares de superficies contre environ 6 hectares pour les ménages masculins. Ces résultats se confirment avec le test de comparaison des moyennes par la méthode de Tukey. L'ANOVA fait ressortir une comparaison de moyenne des superficies détenues par les ménages par sexe. Ainsi, le test donne un $P = 0,000 < 0,05$ d'où la différence entre les moyennes des superficies est très hautement significative ($P < 0,001$). Ce test confirme les résultats qui donnent une moyenne des champs d'environ 6 ha pour les hommes et 2 ha pour les femmes. Ainsi, les hommes possèdent presque le triple des superficies des terres agricoles (champs) que possèdent les femmes.

Parmi les ménages interrogés, 30% des chefs de ménage ont recours à la main-d'œuvre salariale. Le nombre de personnes employées varie de 1 à 5 et concerne tous les sexes. L'âge de la main-d'œuvre varie de 10 à 50 ans. Ainsi, 83% des ménages font appel à de la main-d'œuvre salariale s'ils disposent de moyens financiers suffisants, 8% ont recours à l'entraide, 6% ont recours à la main-d'œuvre mixte (salariale et entraide) et 3% ont recours à d'autres pratiques volontaires basées sur les relations sociales.

Parmi les ménages qui font appel à de la main-d'œuvre, 89% ont déclaré pour quelle opération culturale ils ont recours à cette main-d'œuvre. Ainsi, 52% des ménages utilisent la main-d'œuvre lors du labour, 13% lors de la récolte, 12% lors du semis, 11% au sarclage, et 1% lors du paillage et autres.

Les ménages qui n'utilisent pas de main-d'œuvre extérieure, donnent comme raisons: le manque de moyen financier pour payer celle-ci (81%), la disponibilité suffisante de main-d'œuvre dans l'exploitation (9%), le coût très élevé de la main-d'œuvre salariale (6%) et d'autres raisons non précisées (4%). On assiste à un affaiblissement des réseaux sociaux. L'individu reste sans aide sociale lorsqu'il n'appartient pas à une large famille. L'émiettement des terres a fait en sorte que les ménages ne possèdent plus de grands domaines, mais des petits lopins sont octroyés aux femmes émancipées ou héritières. Cela limite leur production, puis ces femmes s'investissent plus dans le champ collectif que sur leur propre champ. La conséquence se traduit par une raréfaction de la main-d'œuvre agricole et une réorientation des jeunes vers des activités rémunératrices moins pénibles. Les contraintes climatiques et édaphiques rendent la production de plus en plus incertaine. Les producteurs réfléchissent avant d'investir dans la main-d'œuvre et l'équipement agricole. La main-d'œuvre salariale n'est plus prioritaire pendant la campagne agricole sauf pour les travaux de récupération des terres agricoles. Elle est utilisée par les ménages nantis qui reçoivent des transferts d'argent des membres du ménage en exode. Ainsi, les tarifs journaliers par salarié ont évolué selon le sexe entre 2001 et 2010. Les investigations menées dans la région ont permis de dresser le tableau suivant qui montre l'évolution des tarifs journaliers pour les hommes et les femmes.

Tableau 1:- Tarifs journaliers par salarié selon l'activité agricole en 2001, 2010 et 2023 pour les hommes et les femmes.

| Travaux champêtres | Remuneration par jour en FCFA | | | | | | Charges comprises |
|--|--------------------------------|-------------------|---|-------------------|---------------------------------------|-------------------|------------------------------|
| | Tarifs homme 2001 | Tarifs femme 2001 | Tarifs homme 2010 | Tarifs femme 2010 | Tarifs homme 2023 | Tarifs femme 2023 | |
| Semis direct | 1500 | 750 | 2000 | 1000 | 2000 | 1500 | Repas, cola et /ou cigarette |
| Semis sec | 750 | 750 | 1000 | 1000 | 1500 | 1000 | Repas, cola et /ou cigarette |
| 1er Sarclage | 1000 | 750 | 2000 | 1000 | 2500 | 1500 | Repas, cola et /ou cigarette |
| 2 ème Sarclage | 500 | 750 | 1000 | 500 | 2000 | 1000 | Repas, cola et /ou cigarette |
| Récolte | 1000 | 750 | 1500 | 1000 | 2000 | 1000 | Repas, cola et /ou cigarette |
| Confection des zaï | 750 | 750 | 1500 | 750 | 2000 | 2000 | Repas, cola et /ou cigarette |
| Transport des bottes du champ au village | Une botte pour 20 transportées | | Deux bottes pour 30 bottes transportées | | Une botte pour 10 bottes transportées | | Sans charge |

Source: MOUSSA DIT KALAMOU M.

N.B: 1 Euro = 655,96 F FCA

Il ressort du tableau 1 que le salariat agricole concerne les hommes et les femmes. Aussi le prix de la main-d'œuvre salariale a augmenté entre 2001, 2010 et 2023. Le tarif est passé du simple au double avec charges pour la confection des zaïs pour les hommes. Les autres travaux champêtres ont vu leur tarif augmenter de 500 FCFA

(semis direct, 1er sarclage, 2ème sarclage, et récolte) après dix ans. Seul le semis à sec n'est rehaussé que de 250 FCFA.

Chez les femmes, il y a eu une augmentation du tarif de 250 FCFA (semis direct, semis à sec, 1er sarclage, récolte). Le tarif de la confection des zaïs reste inchangé (750 FCFA), celui du 2ème sarclage a été revu à la baisse de 250 FCFA. En 2023 ce travail a vu son tarif augmenter de 500 FCFA chez les hommes. Chez les femmes ce tarif n'a pas évolué. Par ailleurs nous assistons à un sous-emploi des femmes dans les activités agricoles. Cette baisse est due au fait que les femmes étaient rémunérées plus pendant la période des projets qu'en 2010, une période sans projet. Cette main-d'œuvre féminine était employée par des privés, à défaut de la main-d'œuvre masculine qui se fait rare dans les villages avec le départ en exode des jeunes hommes.

Pour le cas du transport des bottes, la rémunération a certes augmenté, mais elle n'a ni doublé, ni été accompagnée de charges. Parce qu'on suppose que les transports s'effectuent au moyen d'une charrette ou d'un animal (âne, dromadaire, et cheval).

Ce salariat préoccupe en premier lieu les hommes qui louent leurs services généralement pour faire face aux besoins alimentaires et aux obligations sociales qui les accompagnent. La période des travaux champêtres correspond à la soudure qui oblige certains chefs de ménage à vendre leur force de travail, quitte à abandonner leur propre exploitation. Le salariat agricole féminin est relativement récent. Progressivement au fil des évolutions, les femmes ont commencé à se faire engager comme main-d'œuvre agricole. L'absence prolongée du mari (plus d'une année) et le décès des conjoints les responsabilisent davantage comme chef de ménage. Une telle évolution marque un tournant dans la gestion de la main-d'œuvre familiale.

Les femmes sont en moyenne payées 1.000 FCFA par jour plus repas. Le prix a augmenté faiblement entre 2001 et 2010. On remarque dans le tableau une inégalité qui se dégage dans le paiement de la prestation par sexe. On remarque que cette inégalité est très forte jusqu'à 50% dans le paiement de la main-d'œuvre féminine dans certaines opérations culturales comme le semis direct et le sarclage, puis dans la confection des zaïs (ouvrages antiérosifs). Pourtant, ces femmes offrent une main-d'œuvre sûre, stable et importante malgré cette discrimination du genre dans la rémunération. Ailleurs dans d'autres pays du sud, ce sont les femmes qui constituent la majorité de cette main-d'œuvre comme cité dans cet extrait: « Par exemple, en République Démocratique du Congo, ce sont les femmes qui assurent la survie de près de 80% des ménages et la majorité de la main-d'œuvre agricole est constituée de femmes. Pourtant, à cause d'une culture défavorable aux femmes, d'une éducation insuffisante et de politiques publiques inefficaces, les femmes restent marginalisées, notamment en ce qui concerne le contrôle des terres ». [3] L'objectif visé par les femmes, est l'acquisition des ressources monétaires qui vont leur permettre de satisfaire certains besoins quotidiens et de préparer le trousseau lors du mariage de leurs filles. La rareté de la main-d'œuvre et le coût trop élevé des denrées alimentaires ont favorisé l'augmentation des salaires journaliers de cette main-d'œuvre salariale. Malgré tout, le salaire des ouvriers agricoles reste faible, il faut travailler 4 heures à 6 heures pour gagner 1000 FCFA (1,5 euros). Le salaire de la main-d'œuvre agricole n'a connu qu'une augmentation non significative, ce qui ne permet pas à l'ouvrier de vivre des revenus tirés de la pratique du salariat. Les prix des produits alimentaires de base ont suivi une flambée spectaculaire des prix ces dix dernières années (de 300 FCFA le kg en 2001 à 500 FCFA en 2010 voire 700 F en 2023 (mil, sorgho, maïs, niébé). Quant à l'entraide ou Gaya, elle reste une pratique sociale qui trouve ses origines dans les liens de solidarité existants au sein du lignage, des relations matrimoniales et du voisinage.

L'objectif est de minimiser le retard de sarclage préjudiciable à une bonne production. En effet, tout retard dans la maîtrise des adventices peut entraîner un retard de levée et compromettre les rendements. L'entraide est de moins en moins pratiquée par les ménages du fait des coûts engendrés et d'une démotivation de la part des jeunes générations. La baisse de cette pratique a été relevée lors des focus group sans données quantitatives pour prouver la dégradation des liens de solidarité qui faisaient la fierté des anciens peuples des villages. L'entraide est assurée par une main-d'œuvre extra-familiale à laquelle les jeunes ont recours par le lien d'amitié ou de solidarité. Cette analyse permet de faire une esquisse de typologie des ménages: ceux qui recourent à la main-d'œuvre salariale ou extra-familiale, ceux qui vendent leur force de travail dans le cadre de la main-d'œuvre salariale et ceux qui n'utilisent et ne pratiquent pas le salariat agricole. Ces derniers se limitent à leur main-d'œuvre familiale. Ainsi, la catégorie utilisant la main-d'œuvre se compose de ménages ayant une assise financière (transfert, détention d'animaux ou activités génératrices de revenu en milieu rural). Ces types de ménages sont nantis et sont les moins vulnérables à l'insécurité foncière et alimentaire. Ces ménages produisent plus et aussi achètent les productions des autres pour stocker. Ce sont des

commerçants qui revendent leurs produits alimentaires plus chers en période de soudure. Ils sont à la base de certaines pénuries alimentaires.

Ceux qui vendent leur force de travail détiennent souvent des champs de taille réduite qui ne leur permettent pas d'avoir une production suffisante pour pallier le déficit alimentaire. Ils s'adonnent à cette pratique afin de compléter leur production agricole et préparer l'approvisionnement en vivres pour franchir la période de soudure. Ceci peut mener à un retard dans la conduite des travaux champêtres cruciaux, comme le sarclage, qui une fois retardé peut réduire le rendement. Les ménages qui se contentent uniquement de leur main-d'œuvre familiale semblent moins vulnérables par rapport aux précédents. Ils disposent souvent d'une main-d'œuvre suffisante, et mènent leurs activités agricoles à temps. Ils planifient les activités champêtres selon leurs effectifs et mettent certaines terres en location ou en jachère.

La main-d'œuvre salariale, bien qu'elle soit l'un des facteurs essentiels de la production agricole, tend à diminuer. La rareté de cette main-d'œuvre salariale dans ce secteur a commencé juste après les périodes de sécheresses et de famines. Ces périodes ont causé un départ massif des jeunes. L'incertitude de la production liée aux aléas climatiques est la cause du désintéressement des jeunes qui préfèrent d'autres secteurs économiques plus sûrs et moins pénibles. Pour résumer, l'effet combiné de ces facteurs (sécheresses cycliques, famines, manque de nouvelles technologies) démotive et complique la situation de la main-d'œuvre en milieu rural. La pratique de la main-d'œuvre salariale rend vulnérable celui qui s'y adonne. L'ouvrier agricole abandonne son unité de production pour vendre sa force de travail ailleurs. Cette pratique accentue la vulnérabilité des ménages à la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Temps de travail des membres de ménages

Au Niger, dans toutes les entreprises agricoles, les heures de travail sont basées sur deux mille quatre cents heures pour l'année. Dans cette limite, la durée du travail est fixée par décret. Le décret fixe également la réglementation des heures supplémentaires et les modalités de leur rémunération [4]. Mais la réalité est tout autre parce la figure ci-après montre la proportion des temps de travail agricole des membres de ménages interrogés. Ces différents temps de travail agricole ont été répartis en: (1) plein temps, (2) plus de 6 mois de travail dans l'année et (3) moins de 6 mois de travail par ans. Le plein temps suppose que l'actif agricole passe les 12 mois de l'année de travail sur son exploitation.

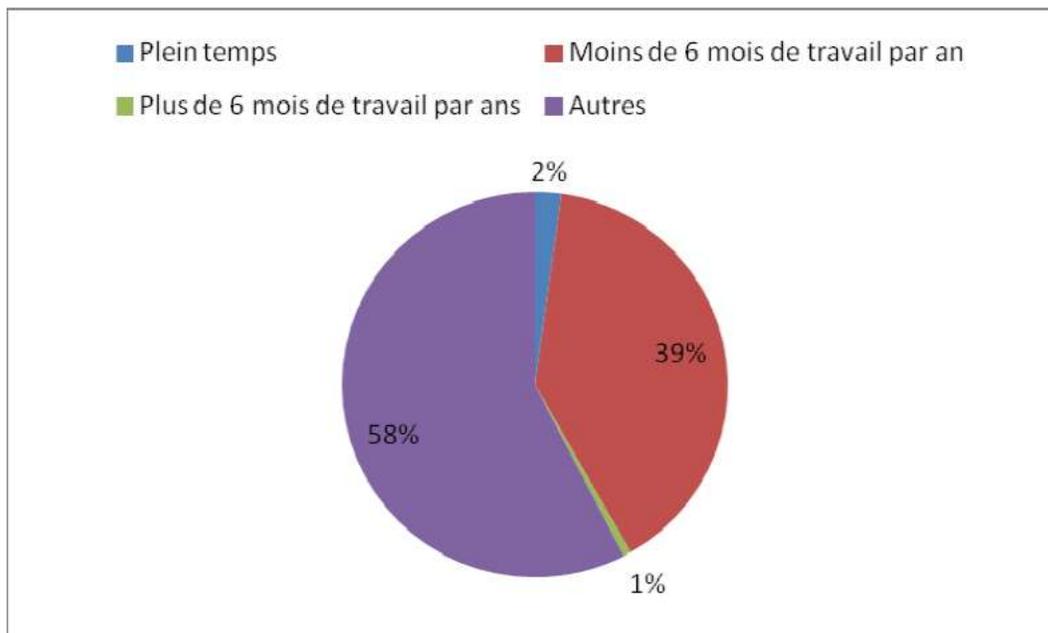


Figure1:- Temps de travail agricole des membres des ménages.

Il ressort des résultats de la figure 1 que seuls 2% des actifs travaillent (12 mois) à plein temps, 39% à mi-temps (moins de 6 mois), 1% à temps partiel (plus de 6 mois). Les 58 % des autres représentent ceux qui n'ont pas donné leur temps de travail agricole. Cette situation illustre une évolution qui se caractérise par une meilleure gestion du

temps et de la force de travail. Les paysans s'engagent dans un processus de reconversion en menant de nombreuses activités non agricoles. Un autre phénomène concerne la naissance d'une classe de paysans sans terre. C'est parmi eux que se comptent les paysans absentéistes, qui séjournent très peu au village. Dans l'espace sahélo-saharien, cette situation de sous emploi s'est accentuée par le changement climatique qui favorise les sécheresses, les inondations et les ennemis des cultures affectent les productions agrosylvopastorales avec notamment des conséquences néfastes pour les économies de ces zones, essentiellement fondées sur l'exploitation de ressources naturelles locales fortement sensibles au climat et à ses variations. La baisse des rendements agricoles, du nombre d'animaux et de leur productivité, tout comme la disparition de certaines espèces d'arbres de valeur maintiennent régulièrement les populations dans un déficit alimentaire et les exposent à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté. Plusieurs auteurs confirment que les aléas climatiques font peser de graves risques sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux au Niger [6] et sur l'emploi en milieu rural.

Conclusion:-

Au Niger, l'emploi agricole des femmes fut resté longtemps stagnant de 1995 à 2005. Il a chuté de 73% à 69 % entre 2005 et 2020 malgré la forte croissance démographique du pays [5]. L'emploi dans du secteur primaire baisse de nos jours. Ainsi, les 85 % des Nigériens qui vivent milieu rural abandonnent progressivement l'emploi agricole. Nous assistons ces dernières décennies à une tendance de reconversion des employés du secteur agricole vers des emplois du secteur secondaire et l'exode. Le changement climatique avec les précipitations aléatoires demotive les producteurs dans l'emploi agricole, d'où une baisse généralisée des hommes et femmes dans le secteur agricole. En plus les nouvelles cultures et religions décourage l'activités agricoles des femmes dans la société. Les emplois qui nécessite des efforts physique sont dans la plupart des cas réservés aux hommes.

Références:-

- [1]-FAO. 2021. Cadre de la FAO pour l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca9502fr>. 148p.
- [2]- MOUSSA DIT KALAMOU Mahamadou (2014). Impact de la dynamique foncière dans la lutte contre l'insécurité foncière et la pauvreté des femmes dans la région de Tahoua au Niger (Thèse de doctorat). Université de Liège-Gembloux Agro-Bio Tech, Belgique, 249 p.
- [3]- CHARLIER Sophie et NUOZZI Cynthia, 2014. Agro écologie, plaidoyer pour une perspective de genre. Lutte contre la malnutrition et pour une souveraineté alimentaire, Le Monde selon les femmes, Bruxelles, 2014. 16 p. Dépôt légal : D/2014/7926-05, www.mondefemmes.org.
- [4]- Niger, code de travail, Ordonnance no 96-039 du 29 juin 1996 portant Code du travail(Mis à jour par le BIT selon l'édition d'octobre 2000 du Code du Travail, publiée par le Ministère du Travail et de la Modernisation de l'Administration). <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/WEBTEXT/44750/66561/F96NER01.htm>.
- [5]- <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.AGR.EMPL.FE.ZS?locations=NE>
- [6]-**Bouda Maja Chardi** Moussa, **Torou bio** Mohamadou, **Oumarou diadie** Halimaet **Balla** Abdourahmane, 2022. « Risques climatiques et sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger : cartographie des impacts et des besoins de résilience », **Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement** [En ligne], Volume 22 numéro 1 | Avril 2022, mis en ligne le 15 juillet 2022, consulté le 11 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/35040> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.35040>.